

L'interprétation pragmatique de *bientôt*

Izumi Tahara

Département de linguistique

Université de Genève

<Izumi.Tahara@lettres.unige.ch>

Résumé

Cet article est consacré à une analyse pragmatique de l'adverbe temporel bientôt. Notre objectif principal consiste à décrire les caractéristiques linguistiques et pragmatiques de bientôt et à présenter un modèle pragmatique de son processus interprétatif. En plus de ses différents usages, nous étudions comment la combinaison de bientôt avec différents temps verbaux influence l'interprétation des énoncés. Afin de décrire le modèle du processus interprétatif de bientôt, suivi par le destinataire afin de parvenir à la lecture la plus pertinente parmi les interprétations possibles, nous faisons l'hypothèse, en nous basant sur la distinction entre information conceptuelle et information procédurale introduite par Sperber & Wilson (1989), que bientôt fournit non seulement une information conceptuelle, mais également des informations procédurales au cours de son processus interprétatif.

1. Différents usages de bientôt

Bientôt est un adverbe temporel ayant une caractéristique particulière par rapport à beaucoup d'autres adverbes temporels, puisque nous ne pouvons qualifier *bientôt* ni de déictique ni d'anaphorique. C'est un adverbe qui dispose de ces deux caractéristiques par nature. Dans ce paragraphe, nous tenterons de décrire différentes propriétés de *bientôt* à partir de différents points de vue. Plus précisément, nous tiendrons compte en particulier du point de repère de *bientôt*, autrement dit le point temporel à partir duquel le destinataire détermine l'intervalle entre celui-ci et le point d'événement de l'énoncé comportant *bientôt*, et également de la progression temporelle.

Dans les principaux dictionnaires de langue française, comme *Le Grand Larousse*, *Le Littré*, *Lexis*, et *Le Robert*, *bientôt* est généralement considéré comme signifiant « dans peu de temps, dans un proche futur ». *Incessamment*, *prochainement*, *sous peu* et *rapidement* sont souvent présentés comme synonymes. Par exemple, *Le Littré* (1964, 1021) décrit *bientôt* comme indiquant « qu'une action se produira au bout d'un temps relativement bref, dans un

avenir proche ». Les exemples typiques de *bientôt* cités dans des dictionnaires sont du type suivant :

- (1) Nous reviendrons *bientôt*.
 (2) Attendez-le. Il revient *bientôt*. (Le Robert, 1985, 978)

Dans la plupart des dictionnaires, c'est l'emploi déictique de *bientôt* qui est principalement étudié. Cela dit, *bientôt* est souvent qualifié de marqueur de futur proche par rapport au temps actuel du locuteur. Pourtant, *bientôt* n'est pas un simple adverbe temporel déictique. Contrairement, par exemple, à *maintenant* ou *aujourd'hui* qui sont essentiellement déictiques, *bientôt* peut être utilisé anaphoriquement. L'emploi anaphorique de *bientôt*, dont l'interprétation nécessite un point de repère qui ne coïncide pas avec le point de parole du locuteur, est généralement considéré comme expression vieillie ou littéraire. *Le Robert* (1985, 978) définit cet emploi comme signifiant « en un court espace de temps » et donne *promptement*, *rapidement*, *tôt*, *vite* comme synonymes. Voici un exemple de l'emploi anaphorique de *bientôt* :

- (3) Christophe suivit le père Goriot, et redescendit *bientôt* (Balzac, *Le père Goriot*)

Nous pouvons constater que *bientôt* est un adverbe temporel particulier, n'étant ni seulement déictique ni seulement anaphorique, mais pouvant manifester une fonction déictique ou anaphorique selon le contexte.

En outre, il y a un autre emploi déictique très particulier de *bientôt*, qui exprime le futur proche par rapport au moment de parole (S)¹ du locuteur tout en étant combiné avec un temps du passé. En voici un exemple :

- (4) Vous n'avez pas *bientôt* fini le travail ? / Vous avez *bientôt* fini le travail ?

Le Robert (1985, 978) considère cet emploi de *bientôt* comme s'observant dans la langue familière et destiné à manifester l'impatience du locuteur. C'est, en quelque sorte, un usage modal de *bientôt*. Par exemple, les énoncés en (4) peuvent exprimer l'impatience ou la nervosité du locuteur qui remarque que le travail n'est pas encore terminé malgré son attente et que le travail doit être terminé dans un futur très proche correspondant presque à S. Nous pouvons constater que, comme le montre l'exemple (5), cette nuance peut se produire aussi dans un énoncé au plus-que-parfait. Ce n'est donc pas un usage réservé aux énoncés au passé simple.

- (5) J'avais *bientôt* fini mon travail quand je me suis rendu compte que j'avais oublié une pièce importante. J'ai dû recommencer.

Dans cet exemple, la proposition principale du premier énoncé contenant *bientôt* s'interprète à partir du point de référence (R) introduit dans la propo-

¹ Nous empruntons à Reichenbach (1947) les trois notions suivantes : le point de parole (*speech point* = S), le point de l'événement (*event point* = E) et le point de référence (*reference point* = R). Selon Reichenbach, les temps verbaux sont considérés comme les expressions d'une relation entre ces trois points temporels.

sition subordonnée (*quand je me suis rendu compte que...*). Contrairement à l'emploi anaphorique ordinaire qui présente une éventualité sous l'aspect perfectif (cf. (3)), l'éventualité *finir* décrite au plus-que-parfait s'interprète comme n'ayant pas été effectuée à R. Cette interprétation est due à la présence de *bientôt* dans l'énoncé. Nous discuterons plus en profondeur de l'emploi modal de *bientôt* au §3.

Avant de terminer la présentation générale des différents emplois de *bientôt*, nous allons voir qu'il y a un emploi de *bientôt* dont la fonction ne semble pas tout à fait temporelle.

- (6) On ne marchait alors que le long des enceintes en planches qui bordaient des jardins marécageux, ou le long des maisons, par d'étroits sentiers *bientôt* gagnés par des eaux stagnantes, qui les convertissaient en ruisseaux.

(Balzac, H. de., *L'envers de l'histoire contemporaine*)

Dans cet exemple, comme il s'agit des sentiers, *bientôt* peut être considéré comme adverbe spatial plutôt que temporel. Nous pouvons aussi dire que *bientôt* est employé ici à la fois spatialement et temporellement, puisque le déplacement spatial décrit dans cet énoncé implique nécessairement la progression temporelle. *Le Trésor de la langue française* (1974, 485) présente l'exemple (7) comme exemple d'un emploi de *bientôt* qui « indique une étape sur un parcours » :

- (7) (...) les bruyères aussi seraient fleuries : d'abord, sur les chemins des bois, les petites breuvèzes pourpres, et *bientôt* après, par les friches, les hautes touffes de la breumaille rose.

(Genevoix, Raboliot, cité par *Trésor de la langue française, ibid.*, 485)

Il est vrai que *bientôt* ne semble pas purement temporel ici, parce qu'il s'agit d'un parcours général de la floraison de la saison qui se compose de plusieurs étapes. Ce que vise cet énoncé n'est donc pas de localiser une éventualité dans le temps, mais de décrire comment la floraison se déroule en général étape par étape. Toutefois, il est évident qu'un parcours quelconque constitué de plusieurs étapes implique la progression du temps. Tout en admettant la particularité de cet emploi de *bientôt*, nous pensons que cet emploi non-temporel n'est pas complètement exceptionnel et détaché des autres emplois.

Ayant esquissé divers emplois de *bientôt*, nous pouvons dire que l'interprétation de cet adverbe temporel exige un processus interprétatif complexe. Autrement dit, l'interprétation de *bientôt* dépend largement de la situation d'énonciation, de sorte que le destinataire doit tenir compte non seulement d'éléments linguistiques, mais également d'éléments contextuels afin de déterminer l'interprétation la plus pertinente. Comme nous venons de le voir, le destinataire doit chercher et récupérer un R à partir duquel il calcule l'intervalle temporel entre ce R et le moment de l'occurrence (ou l'éventuelle occurrence) de l'éventualité décrite dans l'énoncé comprenant *bientôt*. Il est évident que cet intervalle temporel est aussi déterminé selon le contexte et

également les connaissances du monde du locuteur. Le destinataire devrait certainement attribuer différents intervalles de temps pour les énoncés suivants :

- (8) Il est quatre heures. Mes enfants vont rentrer *bientôt*.
- (9) Je pense que Anne et Hugues vont se marier *bientôt*.

2. *Bientôt et le repère temporel*

Dans ce paragraphe, en examinant plusieurs exemples d'énoncés contenant *bientôt* à différents temps verbaux, nous traiterons du problème du point de repère de *bientôt*, à savoir le moment à partir duquel le destinataire détermine l'intervalle entre le repère et l'événement désigné par *bientôt*. Plus précisément, ce qui nous intéresse ici est de savoir comment et à l'aide de quels éléments le destinataire détermine le point de repère le plus pertinent pour *bientôt*.

2.1. *Bientôt* déictique et le point de repère

Commençons par examiner les exemples suivants :

- (10) Il travaille au bureau maintenant. Mais il rentre *bientôt* à la maison.
- (11) Mon fils est encore étudiant. Il sera *bientôt* médecin.
- (12) Vous utiliserez cette crème tous les jours. Vous aurez *bientôt* une peau éclatante.
- (13) Ma sœur est partie en Suisse. Elle rentrera *bientôt* au Japon.
- (14) Très petite, elle était déjà très belle. Elle sera *bientôt* une femme magnifique.

Dans le second énoncé de ces cinq exemples, *bientôt* est employé déictiquement. En d'autres termes, *bientôt* s'interprète à partir du S du locuteur. Comme le R du deuxième énoncé de ces exemples est soit au présent soit au futur, il correspond aussi à S. Comme ces seconds énoncés sont mis à un temps verbal qui exige généralement d'être interprété à partir de S, que ce soit le temps verbal utilisé dans l'énoncé précédent, *bientôt* et également l'énoncé s'interprètent à partir de S. Lorsqu'un énoncé comprenant *bientôt* est au futur ou au présent², *bientôt* se réfère à un moment qui se situe dans le futur proche par rapport à S. Dans ce cas, le point de repère de *bientôt* correspond donc à S.

Pourrions-nous dire maintenant que *bientôt* peut toujours apparaître dans un énoncé à un temps verbal déictique en se référant à S comme point de repère ? A notre avis, ce n'est pas le cas lorsqu'il s'agit d'une narration constituée d'une suite d'énoncés au passé composé. *Bientôt* est difficilement ac-

² Lorsque *bientôt* est combiné au présent, l'énoncé s'interprète toujours comme exprimant non pas le présent proprement dit mais le futur proche. *Bientôt* est donc en mesure d'annuler la lecture comme purement présente, autrement dit, simultanée au S de l'énoncé au présent.

cepté dans le deuxième énoncé d'une suite de deux énoncés au passé composé. Observons l'exemple suivant :

(15) ?? Il a décidé d'apprendre l'anglais. Il est *bientôt* parti à Londres.

D'où la bizarrerie produite par (15) vient-elle ? Il est certain que ce sentiment de bizarrerie est dû à la présence de *bientôt*, puisque cette séquence est tout à fait acceptable sans *bientôt* :

(15') Il a décidé d'apprendre l'anglais. Il est parti à Londres.

De plus, ce n'est pas parce que le passé composé concerne le passé, autrement dit une éventualité accomplie par rapport à S, puisque la bizarrerie disparaît si on remplace le passé composé par le passé simple dans les deux énoncés :

(15'') Il décida d'apprendre l'anglais. Il partit *bientôt* à Londres.

Dans cette séquence de deux énoncés au passé simple présentant deux éventualités passées qui se succèdent, *bientôt* n'a aucun problème d'établir un intervalle temporel entre ces éventualités. En tenant compte de l'acceptabilité difficile de (15), nous pouvons dire que c'est un des rares cas où le passé composé et le passé simple ne sont pas remplaçables. Pour comprendre la raison pour laquelle la présence de *bientôt* dans le deuxième énoncé de (15) provoque une bizarrerie, il nous faut maintenant voir de près les propriétés du passé composé, notamment concernant ses diverses interprétations possibles, et également la différence entre le passé composé et le passé simple. Pour cela, nous suivons l'analyse du passé composé proposée par Luscher & Sthioul (1996).

Selon Reichenbach (1947), la différence principale entre le passé composé et le passé simple réside dans la localisation de R : le R d'un énoncé au passé composé est simultané à S qui est postérieur à E, alors que pour le passé simple R est simultané à E qui est antérieur à S. Le E d'un énoncé au passé composé est donc considéré comme vu à partir de S, tandis que le passé simple est considéré comme n'établissant aucune relation entre E et S. Ce fait se manifeste clairement lorsque le locuteur désire communiquer un état résultant à S d'une éventualité passée plutôt que l'antériorité d'une éventualité par rapport à S. Observons l'exemple suivant :

(16) A : (au téléphone) Est-ce que tu voudrais jouer au tennis avec moi ce week-end ?
B : Je me suis cassé la jambe en faisant du ski samedi passé.

Dans le contexte de (16), le lecteur parvient à la lecture comme état résultant du fait que le locuteur s'est cassé la jambe samedi dernier, en d'autres termes, le fait que le locuteur n'est pas en mesure de jouer au tennis à cause de sa jambe cassée. Il s'agit ici donc d'un état qui résulte de l'éventualité *je me suis cassé la jambe...* C'est cet état résultant que le locuteur B a l'intention de communiquer. Luscher & Sthioul (1996) appellent cet emploi *emploi d'accomplissement*. Ils considèrent que, dans cet emploi, le E présente

par le passé composé est conçu à partir de R qui est simultanément à S. Observons maintenant l'exemple (17), où nous voyons que le même énoncé au passé composé *Je me suis cassé la jambe en faisant du ski samedi passé* reçoit une autre interprétation dans un autre contexte.

- (17) A : (en rencontrant un ami qui marche avec des béquilles) Qu'est-ce qui t'est arrivé ?
B : Je me suis cassé la jambe en faisant du ski samedi passé.

En (17), contrairement à (16), c'est l'éventualité passée *je me suis cassé la jambe...* elle-même qui est communiquée selon l'intention du locuteur. Cet emploi est appelé *emploi de l'antériorité* par Luscher & Sthioul (1996). Ils considèrent que, dans cet emploi, « la référence temporelle du procès est fixée à un seul point de référence R antérieur à S » (Luscher & Sthioul 1996, 203), donc R,E-S (E simultanément à R antérieur à S)³.

Revenons maintenant à l'exemple (15') (*Il a décidé d'apprendre l'anglais. Il est parti à Londres*). Sans contexte particulier, cette suite de deux énoncés au passé composé s'interprète comme présentant deux éventualités passées qui se sont produites consécutivement, à savoir *Il a décidé d'apprendre l'anglais. Puis, il est parti à Londres*. De plus, en l'absence d'autres éléments linguistiques ou pragmatiques qui imposent la lecture comme emploi d'accomplissement, autrement dit comme exprimant un état résultant à S, la suite des deux passés composés de (15') reçoit la lecture d'emploi d'antériorité. En d'autres termes, chacun des deux énoncés de (15') introduit un nouveau E et R antérieurs à S. L'introduction du R du deuxième énoncé (*Il est parti à Londres*) ultérieure au R du premier énoncé (*Il a décidé d'apprendre l'anglais*) entraîne la progression temporelle entre ces deux éventualités. Ici, nous remarquons que la relation temporelle entre E et R de (15') est identique à celle de la suite des deux énoncés au passé simple en (15'') (*Il décida d'apprendre l'anglais. Il partit bientôt à Londres*).

Nous pouvons alors nous demander pourquoi la présence de *bientôt* dans le second énoncé de la suite des deux énoncés au passé composé en (15) est difficilement acceptable tandis que la présence de *bientôt* ne pose aucun problème dans la suite des deux énoncés au passé simple en (15''). A notre sens, c'est la différence entre le statut de S dans l'interprétation du passé composé et celui dans l'interprétation du passé simple qui fait la différence d'acceptabilité de *bientôt*. Dans le cas de (15'), bien que le R de chaque énoncé au passé composé ne soit pas simultanément à S, il nous faut admettre un cer-

³ À part le passé composé d'accompli et celui d'antériorité, Luscher et Sthioul posent un autre emploi dit *emploi de base* (par exemple, *Reinhold Messner a atteint le sommet de l'Everest sans oxygène*, Luscher & Sthioul 1996, 207). Il s'agit d'énoncés au passé composé « interprétables indépendamment de toute implication et sans qu'il soit nécessaire de déterminer un moment de référence, puisqu'il importe peu, pour parvenir à une interprétation pertinente, de savoir à quel moment l'exploit a été réalisé » (Luscher & Sthioul 1996, 207).

tain lien entre R et S. En effet, ici, le passé composé localise l'éventualité dans le passé par rapport à S. Par contre, nous considérons qu'il n'est pas pertinent, dans la plupart des occurrences du passé simple, de tenir compte du lien entre l'éventualité décrite et le S du locuteur. Dans la plupart des cas, les éventualités décrites au passé simple sont considérées comme n'ayant aucun lien avec S. À notre sens, lorsque *bientôt* apparaît dans un énoncé à un temps verbal déictique comme le futur ou le présent, qui se réfère en général à R simultané à S, le point de repère de *bientôt* coïncide avec S (cf. (10), (11), (13) et (14)). C'est à partir de ce point de repère simultané à S que le destinataire calcule l'intervalle temporel entre deux éventualités imposé par *bientôt*.

Comme nous venons de le voir, ce n'est pas le cas pour une suite d'énoncés à l'emploi d'accompli du passé composé, puisque cet emploi du passé composé situe son R non sur S mais sur E. C'est la nature déictique du passé composé et la non-coïncidence de R avec S qui entre en conflit et qui pose un problème pour *bientôt*. Contrairement au passé composé, comme le montre l'exemple (15''), le passé simple ne pose pas ce type de problème pour *bientôt*. Cela est dû, d'après nous, au fait que le passé simple décrit en général des éventualités passées qui n'ont aucun lien avec le présent du locuteur. Ayant examiné le problème posé par l'exemple (15), nous faisons l'hypothèse qu'il est difficilement acceptable que le point de repère de *bientôt* apparaissant dans un énoncé à un temps verbal déictique ne soit pas simultané à S.

Une autre question se pose maintenant relativement à l'exemple (12) (*Vous utiliserez cette crème tous les jours. Vous aurez bientôt une peau éclatante*) contenant deux énoncés au futur dont le deuxième comprend *bientôt* : pourquoi cette séquence est-elle acceptable bien que le deuxième énoncé soit interprété comme postérieur non au R simultané à S, mais plutôt au E introduit par le premier énoncé ? En d'autres termes, selon notre hypothèse dans laquelle le point de repère de *bientôt* employé déictiquement doit correspondre à R simultané à S, cette séquence ne devrait-elle pas être difficilement acceptable parce que le R d'un énoncé au futur se trouve à S et que ce R ne sert pas de point de repère du deuxième énoncé ? La différence entre (15) et (12) réside dans le fait que (15) exprime deux éventualités antérieures à R et S ; en revanche, en (12), les deux éventualités sont postérieures à ces deux points. Selon nous, dans le cas de *bientôt* combiné avec un temps déictique, cet adverbe ne provoque pas un conflit lorsque l'éventualité décrite dans l'énoncé précédent se situe au futur par rapport à R simultané à S, puisque la direction temporelle impliquée par *bientôt* est aussi vers le futur par rapport à R et S. Il est vrai que la localisation temporelle de E2 se fait dans ce cas non pas par rapport au R et S, mais à E1. Nous considérons que cette progression temporelle entre E1 et E2, réalisée indépendamment de la présence de *bientôt*,

dépend non seulement du futur, mais aussi et hautement de l'inférence du destinataire. Il nous paraît normal que les deux éventualités *utiliser cette crème* et *avoir une peau éclatante* s'interprètent en général non pas comme simultanées mais comme produisant la progression temporelle (E1 puis E2) selon nos connaissances du monde. Nous avons généralement tendance à relier ces deux éventualités de la façon suivante : lorsqu'on commence à utiliser un produit de beauté, son effet apparaît plus tard. Dans l'exemple (12), étant donné que le destinataire infère donc très fort la progression temporelle entre E1 et E2 et que E2 ne peut donc pas être localisé temporellement sans tenir compte d'E1, ce dernier applique l'intervalle temporel désigné par *bientôt* à l'intervalle entre E1 et E2 plutôt que celui entre R (simultané à S) et E2. Il s'ensuit que cette interprétation dépend largement de l'inférence du destinataire basée sur ses connaissances du monde. Pour montrer que cette interprétation n'est pas automatiquement déclenchée par le futur, nous présentons l'exemple suivant qui comprend *bientôt* et deux énoncés au futur :

(18) Dans quelques minutes nous franchirons la frontière. *Bientôt* nous serons en France.

À l'opposé de (15), le deuxième énoncé de (18) s'interprète, nous semble-t-il, non par rapport au E du premier énoncé, mais à R simultanément à S. Autrement dit, *bientôt* détermine ici l'intervalle temporel entre E2 et R (simultané à S), parce que deux éventualités *franchir la frontière* et *être en France* (en supposant que le locuteur est en Suisse et se dirige vers la frontière franco-suisse) sont en général considérées comme se produisant simultanément s'il n'y a pas d'autres éléments qui bloquent cette lecture. Selon l'inférence du destinataire qui favorise la lecture de simultanéité de ces deux éventualités, ces deux énoncés au futur ne provoquent pas la progression temporelle et s'interprètent tous les deux comme se référant à R situé à S. D'après ce que nous avons observé jusqu'ici, nous pouvons en tirer la conclusion suivante : lorsque *bientôt* est employé dans un énoncé à un temps verbal déictique, il s'interprète normalement à partir de R simultanément à S en déterminant un intervalle temporel entre R et une éventualité postérieure. C'est la raison pour laquelle, en (15) contenant une séquence de deux énoncés au passé composé, le deuxième accepte difficilement *bientôt*. Avec le futur, cette propriété de *bientôt* ne cause normalement pas un conflit, puisque ce temps verbal introduit une éventualité ultérieure à R et S. S'il n'y a aucun élément plus fort qui annule cette lecture, *bientôt* est toujours calculé à partir de R et S. C'est le cas observé en (18). Cependant, lorsqu'il y a un ou des éléments contextuels ou des connaissances encyclopédiques du destinataire qui forcent à inférer la progression temporelle entre deux éventualités au futur, la deuxième éventualité (E2) est nécessairement calculée par rapport à E1. Le même processus s'opère avec *bientôt* dans le deuxième énoncé. Dans ce cas, *bientôt* détermine donc l'intervalle temporel entre E1 et E2.

2.2. *Bientôt* anaphorique et le point de repère

Passons maintenant à l'observation de *bientôt* employé dans des énoncés qui s'interprètent anaphoriquement. Il s'agit d'énoncés à un temps verbal dont R ne correspond pas à S. Par exemple, le passé simple, le passé antérieur, l'imparfait, le plus-que-parfait et le futur antérieur sont considérés comme temps verbaux anaphoriques.

(19) Il trouva un travail à Paris. *Bientôt* il y déménagea.

Dans cet exemple, le point de repère de *bientôt* correspond à R et à E introduits par le premier énoncé au passé simple. Nous allons voir que le destinataire peut arriver à récupérer le point de repère pour *bientôt* même lorsque l'énoncé précédent est à l'imparfait, qui exprime en général une éventualité durative ou inaccomplie contrairement au passé simple et au passé composé présentant une éventualité accomplie. L'imparfait est en effet généralement considéré comme se référant à un R déjà introduit par un énoncé précédent ou un complément du temps dans le co-texte antérieur. En ce qui concerne l'introduction de R, l'imparfait est donc un temps non-autonome. Voici un exemple d'une suite d'énoncés dont le premier est à l'imparfait :

(20) Marc travaillait très dur tous les jours. *Bientôt* il était le premier de la classe.

Ici, *bientôt* est utilisé dans un énoncé dont le précédent est à l'imparfait et présente une éventualité durative qui ne montre ni son début ni sa fin. De plus, le point de repère de *bientôt* ne coïncide ni avec le R du premier énoncé et du deuxième énoncé ni avec le S du locuteur. De là, nous pouvons en déduire que la localisation temporelle de l'éventualité dénotée dans un énoncé comportant *bientôt* peut être calculée à partir de l'E de l'énoncé précédent à l'imparfait. Contrairement au passé simple ou au passé composé présentant une éventualité passée accomplie, l'imparfait introduit une éventualité en train de se dérouler à partir d'un R situé dans le passé. Etant donné que ce n'est pas un point temporel précis mais une étendue temporelle indéterminée qui est exprimée dans un énoncé à l'imparfait, il est difficile, à première vue, de voir comment le destinataire peut parvenir à récupérer le point de repère pour *bientôt*. Selon nous, *bientôt* n'a pas toujours besoin d'un point de repère correspondant à un moment précis. A la différence d'un adverbe temporel qui s'interprète nécessairement à partir d'un moment précis comme *trois heures après*, *bientôt* peut être interprété à partir d'un point de repère beaucoup plus flou. La séquence *J'étais dans le TGV. Trois heures après, j'étais à Paris* est difficilement acceptable, puisque le premier énoncé n'introduit aucun moment précis à partir duquel *trois heures après* peut être calculé. Pour que cette séquence soit plus acceptable, il faudrait soit un complément temporel qui précise le R du premier énoncé tel que *à huit heures* soit un autre énoncé dans le contexte antérieur qui introduise le R du premier énoncé. En revanche, comme nous le voyons en (20), *bientôt* peut suivre un énoncé à l'imparfait

sans avoir d'autres éléments fournissant un moment précis. Cela ne veut tout de même pas dire que *bientôt* peut indépendamment établir une relation temporelle entre l'énoncé qui le comprend et l'énoncé précédent. Dans le cas de l'occurrence de *bientôt* suivant un énoncé à l'imparfait, comme nous l'observons en (20), la fonction de *bientôt* est d'écarter temporellement deux éventualités passées non d'une manière nette mais d'une manière plus floue. Dans l'exemple (21), obtenu en enlevant *bientôt* à (20), les premier et deuxième énoncés s'interprètent comme simultanés au moins en partie, et ni leur début ni leur fin (*travailler dur* et *être le premier de la classe*) ne sont pris en compte :

(21) Marc travaillait très dur tous les jours. Il était le premier de la classe.

A notre avis, la présence de *bientôt* dans le deuxième énoncé à l'imparfait donne une instruction comme « le commencement de la première éventualité (E1) précède celui de la deuxième éventualité (E2) et il existe un certain intervalle temporel entre eux ». Il y a donc progression temporelle entre E1 et E2. Ce n'est cependant pas une progression temporelle au sens strict du mot, puisqu'il est possible, comme en (21), que E1 puisse être interprété comme continuant après le début d'E2. De ce fait, nous comprenons pourquoi *bientôt* n'est pas acceptable dans un énoncé au plus-que-parfait :

(22) Il décida de faire du jogging malgré le froid. *Il avait *bientôt* remarqué qu'il neigeait.

Dans ce cas, la propriété du plus-que-parfait de désigner une éventualité accomplie antérieure au R introduit par l'énoncé précédent au passé simple semble entrer en conflit avec *bientôt*. Ainsi, ce type de séquence de deux énoncés est en général inacceptable. Toutefois, il existe des occurrences de *bientôt* dans des énoncés au plus-que-parfait. Nous allons montrer un usage de *bientôt* dans un énoncé au plus-que-parfait qui provoque un effet particulier, notamment dans un texte de fiction :

(23) Ces vauriens finissaient par être la terreur du pays. Ils l'avaient envahi peu à peu, ainsi qu'une horde sauvage. (...) Et ils élargissaient toujours leurs conquêtes, allaient se battre au sang dans les tas de briques, couraient les prés en mangeant sans pain toutes sortes d'herbes laiteuses, fouillaient les berges du canal pour prendre des poissons de vase qu'ils avalaient crus, et poussaient plus loin, et voyageaient à des kilomètres, jusqu'aux futaies de Vandame, sous lesquelles ils se gorgeaient de fraises au printemps, de noisettes et de myrtilles en été. *Bientôt l'immense plaine leur avait appartenu.*

(Zola, E., *Germinal*)

Pour l'énoncé au plus-que-parfait en italique, l'interprétation d'antériorité à R introduit dans le contexte antérieur n'est pas plausible, puisque, comme nous l'avons déjà observé plus haut, cette propriété du plus-que-parfait entre en conflit avec *bientôt*, dont la présence implique la progression temporelle. Dans ce cas, le lecteur peut essayer d'adapter l'interprétation du plus-que-parfait qui exprime l'état résultant à R. Néanmoins, dans cette option aussi, un problème se pose.

Supposons que l'énoncé au plus-que-parfait s'interprète comme exprimant l'état résultant à R. Dans cette optique, l'éventualité décrite dans l'énoncé au plus-que-parfait devrait être considérée comme communiquant l'antériorité à toutes les éventualités décrites dans le contexte antérieur. Cependant, cette interprétation produirait une contradiction dans ce contexte, parce que l'éventualité *l'immense plaine leur avait appartenu* est le résultat des travaux et des efforts des personnages désignés par *ils*. Le résultat ne devrait pas se situer antérieurement à ses causes, à savoir ce qu'*ils* faisaient pour créer leur plaine, décrites dans les énoncés précédents.

Comment comprendre alors cette combinaison de *bientôt* avec le plus-que-parfait ? Selon nous, le lecteur parvient dans cet exemple à une lecture non-habituelle du plus-que-parfait qui n'appartient ni à la première lecture ni à la seconde lecture. En ce qui concerne la progression temporelle entre l'éventualité décrite au plus-que-parfait et les autres éventualités décrites dans le contexte antérieur, c'est *bientôt* qui la déclenche. En même temps, comme nous venons de le voir, la progression temporelle est confirmée par les informations contextuelles, autrement dit le contenu des énoncés précédents et également les connaissances encyclopédiques du lecteur. Nous pouvons donc dire que ce n'est pas *bientôt* à lui seul qui détermine cette lecture, mais aussi des éléments pragmatiques tels que les informations contextuelles et les connaissances encyclopédiques du lecteur, qui jouent un rôle dans la détermination de la lecture de l'énoncé au plus-que-parfait.

Étant donné un temps anaphorique, le plus-que-parfait n'introduit pas R par lui-même. Nous considérons donc que, puisqu'il n'y a pas de R disponible dans le contexte, c'est *bientôt* qui fournit par lui-même une sorte de point de repère, que nous appelons ici R', par rapport auquel le plus-que-parfait situe l'éventualité *l'immense plaine leur avait appartenu* antérieurement. Ce R' introduit par *bientôt* permet au lecteur de voir E (*l'immense plaine leur avait appartenu*) rétrospectivement dans son accomplissement. Si cet énoncé était au passé simple (*Bientôt l'immense plaine leur appartient*), cette éventualité serait communiquée simplement comme un fait révolu. Mis au plus-que-parfait, l'énoncé contenant *bientôt* met l'accent sur l'accomplissement de l'éventualité.

Demandons-nous maintenant pourquoi l'auteur choisit le plus-que-parfait au lieu du passé simple, qui exigerait moins d'efforts cognitifs du lecteur pour l'interprétation. Selon nous, en interprétant cet énoncé au plus-que-parfait comme exprimant l'antériorité par rapport à R' introduit par *bientôt*, le lecteur peut avoir l'impression de mieux sentir les émotions ressenties par les personnages désignés par *ils* lorsqu'ils avaient leur plaine déjà bien achevée, surtout après la description dans le contexte antérieur concernant les efforts qu'ils avaient faits afin d'arriver à posséder la plaine. Si la phrase en italique

était au passé simple, l'appartenance de la plaine ferait simplement partie des événements principaux qui forment la trame du récit. En choisissant le plus-que-parfait, l'auteur a l'intention de communiquer plus qu'un simple événement raconté d'une manière complètement neutre.

Demandons-nous maintenant comment le destinataire récupère le point de repère pour *bientôt* lorsque l'énoncé précédent est à un temps verbal non-autonome, c'est-à-dire un temps verbal qui n'introduit pas R par lui-même. Après examen de l'exemple (20), nous constatons que *bientôt* peut avoir son point de repère même dans l'énoncé précédent à un temps verbal qui ne décrit pas une éventualité ponctuelle. Cependant, il est évident qu'un énoncé comprenant *bientôt* nécessite un moment ou un intervalle temporellement déterminé qui lui sert de point de repère afin d'être fixé sur l'axe temporel. Lorsque *bientôt* est précédé par un énoncé à l'imparfait qui se réfère à un R introduit par un autre élément linguistique situé dans le contexte antérieur, *bientôt* adopte ce même R comme point de repère :

(24) Quand sa fille est née, Luc préparait ses examens finaux. Il est *bientôt* devenu avocat.

En (24), l'éventualité décrite à l'imparfait dans la proposition principale du premier énoncé peut être fixée sur l'axe temporel d'une manière non-autonome. Autrement dit, la proposition subordonnée au passé composé introduit un R (la naissance de la fille de Luc) et c'est ce R que la proposition principale adopte. De plus, ce même R, qui détermine où se situe l'éventualité décrite à l'imparfait sur l'axe temporel, peut servir également à déterminer le point de repère pour *bientôt* à travers l'éventualité décrite à l'imparfait. Nous en concluons qu'il arrive que le destinataire détermine temporellement le point de repère pour *bientôt* via un R adopté par un énoncé précédent à l'imparfait. Toutefois, il y a des cas plus complexes, à savoir des cas où le point de repère de *bientôt* n'est pas introduit explicitement dans le contexte antérieur par un élément linguistique. Examinons les exemples suivants :

(25) Il [Charles] y pensa moins, à mesure qu'il s'habitua à vivre seul. L'agrément nouveau de l'indépendance lui rendit *bientôt* la solitude plus supportable. Il pouvait changer maintenant les heures de ses repas, rentrer ou sortir sans donner de raison, (...)(Flaubert, *Madame Bovary*)

Dans cet exemple, le point de repère de *bientôt* ne correspond pas, nous semble-t-il d'après le contexte, à un R introduit par l'énoncé précédent au passé simple (*Il y pensa moins, à mesure qu'il s'habitua à vivre seul*). Ce n'est pas le moment où Charles a commencé à moins penser à la mort de sa femme, mais plutôt la mort de sa femme ou la période où il la déplorait beaucoup à partir de laquelle le destinataire calcule l'intervalle temporel dont la fin coïncide avec l'éventualité décrite dans l'énoncé comprenant *bientôt*. D'ailleurs, la relation temporelle entre la première éventualité (*Il y pensa moins...*) et la deuxième éventualité (*L'agrément nouveau de l'indépendance*

lui rendit bientôt la solitude plus supportable) nous semble plutôt indéterminée. Il est difficile de constater une progression temporelle complète entre deux éventualités accomplies. A notre sens, le destinataire récupère, dans ce cas, le point de repère implicite de *bientôt* dans le contexte en faisant une inférence. Lorsqu'il n'y a pas de moment ou de période, introduits explicitement dans le contexte antérieur, à partir duquel *bientôt* s'interprète, le destinataire doit donc faire des efforts cognitifs, autrement dit des inférences, afin de repérer le point de repère implicite de *bientôt*. Comme nous l'avons vu dans ce paragraphe, la détermination du point de repère de *bientôt* n'est pas un traitement automatique d'après des éléments linguistiques, mais exige que le destinataire fasse des efforts cognitifs afin de parvenir au point de repère le plus pertinent en tenant compte d'éléments linguistiques et contextuels.

3. L'usage modal de *bientôt*

Réfléchissons maintenant à l'usage de *bientôt* dit modal qui exprime l'impatience du locuteur :

(26) Vous avez *bientôt* fini votre travail ?

Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, la particularité de cet usage réside dans le fait que l'énoncé exprime l'impatience du locuteur dans une situation au moment correspondant à R. De plus, nous devons nous demander comment se produit la nuance de l'impatience du locuteur dans cet usage de *bientôt*. S'il n'y avait pas *bientôt* en (26), nous pourrions représenter la relation temporelle entre S, E et R comme suit : E-S,R (E antérieur à S simultanément à R). E serait donc interprété comme accompli à R. Comme le passé composé n'a pas d'autre élément qui introduit le point de repère dans le contexte antérieur, il ne peut donc pas en général être combiné avec *bientôt*, qui exprime l'antériorité à R. Cependant cette combinaison s'observe dans l'usage modal de *bientôt*. Selon nous, la nuance d'impatience se produit à cause du choix du locuteur d'utiliser ces éléments qui en général se contredisent. Dans ce choix, il y a l'intention du locuteur d'exprimer à la fois le fait que l'éventualité devrait ou aurait dû être accomplie à R (c'est ce qu'indique le passé composé) et le fait qu'il existe en réalité un intervalle de temps avant R où l'accomplissement de l'éventualité désigné par *bientôt* n'est pas achevé. Le décalage entre l'état de choses à R souhaité par le locuteur, autrement dit l'accomplissement de l'éventualité, et l'état de choses réel peut y être exprimé, si bien que l'impatience du locuteur portant sur ce décalage est manifestée en tant que nuance. Quant au destinataire, il doit faire des efforts cognitifs afin d'arriver à la lecture modale de *bientôt*, puisque l'interprétation de ce type d'énoncés dépend, comme nous en avons déjà discuté, non seulement d'éléments linguistiques mais également et largement d'informations contextuelles et qu'il doit continuer à suivre le processus interprétatif après avoir vérifié l'impossibilité de l'interprétation temporelle ordinaire.

4. **Bientôt et la progression temporelle**

En ce qui concerne la progression temporelle entre l'énoncé comportant *bientôt* et l'énoncé précédent, nous avons constaté, dans le deuxième paragraphe, que *bientôt* ne peut en général pas apparaître dans un énoncé à un temps verbal qui fait reculer le temps relativement à R. Nous avons vu également que la progression temporelle produite par *bientôt* n'est pas forcément complète, autrement dit, deux éventualités ne doivent pas forcément être interprétées comme étant complètement séparées dans le temps (cf. (20)). Ceci montre la particularité de *bientôt* concernant la progression temporelle par rapport aux autres adverbes temporels qui exigent une progression temporelle plus nette entre deux éventualités comme *ensuite* ou *puis*.

(27) Il prenait une douche en écoutant la radio. *Bientôt* il chantait à haute voix.

(28) Il prenait une douche en écoutant la radio. **Ensuite* il chantait à haute voix.

(29) Il prenait une douche en écoutant la radio. **Puis* il chantait à haute voix.⁴

A la différence de *bientôt*, *ensuite* et *puis* ne peuvent pas relier deux éventualités non-bornées, puisque ces deux adverbes temporels semblent imposer une progression temporelle complète. Deux énoncés à l'imparfait qui présentent chacun une éventualité non-bornée et qui expriment le chevauchement de ces deux éventualités ne peuvent donc pas avoir *ensuite* ou *puis* dans le deuxième énoncé. Par contre, (27) comprenant *bientôt* à la tête du deuxième énoncé est acceptable et s'interprète comme exprimant le chevauchement partiel de deux éventualités dont le début ne coïncide tout de même pas. De là, nous pouvons dire que *bientôt* n'impose pas la progression temporelle au sens strict du mot. Néanmoins, il n'est pas tout à fait correct d'en conclure que *bientôt* peut relier n'importe quelle éventualité non-bornée en exprimant un chevauchement partiel :

(30) Maintenant mon bébé dort. ? Il mange *bientôt*.

Bientôt est difficilement acceptable ici, pourtant les deux éventualités *dormir* et *manger* au présent sont non-bornées comme celles qui sont décrites en (27). Cela est dû, à notre sens, à la propriété sémantique de ces deux verbes et aussi aux connaissances encyclopédiques du destinataire selon lesquelles ces deux éventualités n'ont généralement pas lieu en même temps. En outre, *bientôt* n'est pas en mesure d'imposer une progression temporelle complète entre deux éventualités non-bornées. Il s'ensuit que l'interprétation de deux éventualités reliées par *bientôt* s'effectue en se basant non seulement sur les éléments linguistiques de l'énoncé comme le temps verbal et la pro-

⁴ (28) et (29) sont acceptables si on tient compte de la lecture comme habitude ou répétition.

Chaque matin, il prenait une douche en écoutant la musique. *Ensuite/Puis*, il chantait à haute voix.

priété sémantique des verbes, mais aussi sur des éléments pragmatiques comme les connaissances encyclopédiques du destinataire. En outre, nous pouvons tirer une hypothèse concernant la progression temporelle et *bientôt*, en remplaçant le présent du deuxième énoncé de (30) par le futur proche qui rend cette séquence acceptable :

(31) Maintenant mon bébé dort. Il va manger *bientôt*.

C'est le futur proche exprimant la postériorité par rapport à S qui accepte la présence de *bientôt* dans l'énoncé.

Pour étudier plus en profondeur la caractéristique de *bientôt*, qui nous semble ne pas forcer la progression temporelle d'une manière rigoureuse et claire, examinons les exemples suivants qui témoignent de la possibilité de combiner *bientôt* avec un autre adverbe temporel exprimant une progression temporelle :

(32) *Puis*, l'Assemblée nationale prononça *bientôt* la dissolution du Grand-Conseil, du Parlement, de toutes les charges de justice, si chèrement achetées.

(Balzac, *L'envers de l'histoire contemporaine*)

(33) *Bientôt après*, un portier somnolent, tenant à la main une grosse lanterne, s'approcha de moi.

(Daudet, A., *Le Petit Chose*)

Il est possible que la combinaison de *bientôt* avec un autre adverbe temporel du genre *puis* ou *après* dans un même énoncé ne soit pas très courant. Toutefois, ces exemples constatent la possibilité de cette combinaison. Le point crucial que ces exemples nous apportent est que *bientôt* ne produit pas une redondance inacceptable dans sa co-occurrence avec un autre adverbe de temps exprimant nécessairement une progression temporelle complète. Cela peut renforcer notre hypothèse selon laquelle *bientôt* n'a pas la force d'exiger une progression temporelle complète, autrement dit le détachement temporel complet de deux éventualités qui font avancer le temps. Pour conclure, nous pouvons dire que *bientôt* signifie toujours la progression temporelle entre deux éventualités sans que cette progression temporelle soit nécessairement complète.

5. *Processus interprétatif de bientôt*

Afin de décrire le processus interprétatif de *bientôt* que suit le destinataire, nous emprunterons à la Théorie de la pertinence de Sperber et Wilson (1989) la distinction entre *information conceptuelle* et *information procédurale*. L'information conceptuelle et l'information procédurale sont deux sous-catégories des informations linguistiques, autrement dit deux types d'informations fournies par les indications linguistiques. Une expression conceptuelle encode des concepts portant sur le référent (individu, événement, propriété, etc.). Ce sont les catégories lexicales, telles que les noms, les verbes ou les adjectifs, qui fournissent les informations conceptuelles en indi-

quant comment représenter le référent. En revanche, une expression procédurale véhicule des instructions sur la manière dont l'information doit être traitée pour être interprétée. Ce sont des morphèmes grammaticaux, tels que les temps verbaux, les pronoms et les connecteurs, qui fournissent des informations procédurales (cf. Moeschler 2002).

Comme nous l'avons observé, l'interprétation de *bientôt* varie d'un contexte à l'autre. Cela signifie qu'il faut tenir compte non seulement des éléments linguistiques, mais aussi des éléments non-linguistiques qui interviennent dans un énoncé avec *bientôt* et également dans le contexte. Il en découle qu'il n'est pas adéquat, d'après nous, d'attribuer un contenu conceptuel invariable à l'ensemble des usages de *bientôt*. Nous considérons que *bientôt* fournit une certaine information conceptuelle commune à tous leurs usages. Toutefois, nous insistons sur le fait que l'information conceptuelle donnée par *bientôt* n'est qu'une partie de ses informations linguistiques. L'autre partie de l'information linguistique communiquée par *bientôt* est son information procédurale, qui guide le destinataire au cours du processus interprétatif et le conduit à l'interprétation la plus pertinente.

Nous posons la propriété *au bout d'un bref intervalle* comme le contenu conceptuel de *bientôt*. C'est la propriété conceptuelle commune à tous les emplois de *bientôt* qui est invariable dans tous les environnements linguistiques et pragmatiques. En plus de cela, comme nous venons de le voir, il y a toujours progression temporelle entre l'éventualité décrite dans l'énoncé précédent et celle décrite dans l'énoncé avec *bientôt*. Nous posons donc une instruction procédurale délivrée par *bientôt* et commune à tous ses usages : « imposer PT (progression temporelle) entre E et S (ou R) ».

En commençant le processus interprétatif d'un énoncé contenant *bientôt*, le destinataire doit d'abord savoir si *bientôt* est employé déictiquement ou anaphoriquement. S'il s'agit de l'usage déictique, le destinataire continue le processus interprétatif en se demandant quelle relation peut être établie entre *bientôt* et S. Si le destinataire en conclut que l'énoncé contenant *bientôt* concerne une éventualité postérieure à S, il s'agit ici de l'usage modal manifestant l'impatience du locuteur (cf. (4)). Par contre, si l'éventualité décrite dans l'énoncé est antérieure à S, le destinataire cherche à savoir s'il s'agit de l'emploi temporel (cf. (10)) ou l'emploi qui marque une étape d'un parcours (cf. (6)) en se basant sur des éléments contextuels. Quant à l'usage anaphorique, le destinataire doit savoir si l'interprétation de l'énoncé contenant *bientôt* s'effectue à l'aide d'un point de repère. Si ce n'est pas le cas, il s'agit de l'usage modal communiquant l'impatience du locuteur concernant une éventualité passée qui n'a pas été accomplie (cf. (5)). En revanche, si c'est le cas, tout comme dans le cas de l'usage déictique, le destinataire doit choisir d'abord entre l'usage qui marque une étape d'un parcours (cf. (7)) et l'usage

temporel. Dans le cas de l'usage temporel, il faut que le destinataire récupère un point de repère pour *bientôt* soit par inférence (cf. (25)) soit en cherchant un élément linguistique qui est fourni dans le contexte antérieur. Lorsque l'introduction du point de repère pour *bientôt* est effectuée par un élément linguistique dans le contexte antérieur, c'est soit par l'énoncé précédent soit par une proposition subordonnée (cf. (24)) soit par un complément de temps (34) :

- (34) Vers quatre heures du matin, les invités commençaient à partir. *Bientôt* Anne s'est endormie sur le canapé.

6. Conclusion

Bientôt nous semble un adverbe temporel particulier puisqu'il dispose à la fois de l'usage déictique et de l'usage anaphorique. Il s'ensuit que le destinataire doit effectuer un calcul inférentiel en se basant sur les informations contextuelles pour savoir si le processus interprétatif doit s'engager sur un usage déictique ou anaphorique. De plus, il est nécessaire, pour que le destinataire interprète un énoncé contenant *bientôt*, de déterminer le moment que nous appelons le point de repère (R'). C'est le moment à partir duquel le destinataire détermine l'intervalle entre le repère et l'événement désigné par *bientôt*. Nous avons observé plusieurs possibilités de récupérer le point de repère pour *bientôt* qui correspond soit au S du locuteur, soit au R de l'énoncé précédent, soit à un moment inféré par le destinataire.

Pour résumer nos observations sur *bientôt*, nous avons décrit en fin de cet article son processus interprétatif. Nous avons tenté de décrire le parcours qui délivre d'abord la sémantique de base et conduit ensuite le destinataire à l'interprétation la plus pertinente en passant par plusieurs étapes. À chaque étape, l'adverbe fournit une information procédurale qui guide le destinataire vers l'interprétation finale.

Bibliographie

- KLUM A. (1960), *Verbe et adverbe : étude sur le système verbal indicatif et sur le système de certains adverbes de temps à la lumière des relations verbo-adverbiales dans la prose du français contemporain*, Stockholm/Göteborg, Almqvist och Wiksell.
- KOZŁOWSKA M. (1998), « Ensuite et l'ordre temporel », *Cahier de Linguistique Française* 18, 243-274
- Le Grand Robert de la Langue Française : Dictionnaire Alphabétique et Analogie de la Langue Française* (1985), Paris, Le Robert.
- Le Littré* (1964-65), Paris, Gallimard/Hachette.

Le Trésor de la Langue Française (1971-92), Paris, Editions du Centre National de la Recherche Scientifique.

LUSCHER J.-M. & STHIOUL B. (1996), « Emplois et interprétations du Passé Composé », *Cahiers de Linguistique Française* 18, 187-218.

MOESCHLER J (2002), « Connecteurs, encodage conceptuel et encodage procédural », *Cahiers de Linguistique Française* 24, 265-292.

MOESCHLER J. & REBOUL A. (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil.

REICHENBACH H. (1947), *Elements of Symbolic Logic*, New York, Free Press.

SPERBER D. & WILSON D. (1989), *La Pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit.

VET C. (1980), *Temps, aspects et adverbes de temps en français contemporain*, Genève, Droz.